

La Tribune

Quotidien national d'information

L'ÉLECTORAT FÉMININ PÈSERA SUR LE SCRUTIN

Le vote des femmes constitue l'un des enjeux majeurs des présidentielles 1999

Les candidats ne manqueront pas d'être interpellés sur les grands dossiers devant préparer l'Algérie de demain. Ceux relatifs à la condition féminine en premier

Par

Karim Massine

«SI tu ne t'occupes pas de politique, la politique s'occupera de toi», dit-on. La femme algérienne, comme ses semblables à travers plusieurs pays où le vent de la démocratie a soufflé, semble avoir compris cela. Ce n'est donc pas un hasard si Louisa Hanoune figure aujourd'hui parmi les onze candidats en lice pour les présidentielles.

A sa sortie du siège du Conseil constitutionnel où elle venait de déposer son dossier de candidature, M^{me} Hanoune avait indiqué que «les femmes ont signé massivement [en sa faveur] et elles se sont impliquées d'une manière extraordinaire». C'est là un indice précieux de la volonté des femmes en tant que force électorale déterminante à s'impliquer davantage dans les luttes politiques qui secouent le pays et à défendre, plus que leur identité, leur droit d'être des citoyennes capables de peser sur les grands axes programmatiques du pays. C'est là, en plus de l'action multiple des associations féminines à marquer le débat autour de la politique et autour des présidentielles plus spécifiquement, un signe absolu que leur bulletin de vote constituera l'un des enjeux majeurs le quinze avril prochain. Sinon le seul enjeu si l'on considère que ce sont précisément les questions relatives aux droits de la femme, à son émancipation, à son statut au sein de la famille, qui rencontrent le plus de résistance dans l'Algérie d'aujourd'hui. Cela pour dire que la raison ne concerne pas tellement le nombre des électrices en Algérie, mais les dossiers importants et souvent cruciaux que les présidentielles mettront à jour : le plus explosif et qui cristallise sans doute le plus d'injustice et le plus d'incompréhension concerne bien sûr le code de la famille.

Ce dossier a pris une toute autre ampleur depuis que les femmes, occultées de la mémoire politique de ce pays et ce, en dépit de la présence de certaines associations féminines, souvent inféodées au pouvoir et à l'idéologie dominante, ont marqué la scène publique avec des revendications que plus aucun prétexte n'arrive aujourd'hui à laisser de côté.

De ce point de vue, ce n'est pas un hasard si presque tous les candidats aux présidentielles ont rendu hommage aux femmes et ont tenu à leur rendre hommage en ce 8 mars. Ainsi, il est clair que le candidat qui réussira, par exemple, à s'entourer de la confiance d'au moins la moitié de l'électorat féminin sera sûr d'avoir en sa faveur près du tiers des suffrages exprimés. Pourtant, tous n'ont pas la même conception



Les mots d'ordre du 8 mars ont cette année des connotations fortement politiques et électorales

des dossiers qui la concernent présentement, le code de la famille entre autres, et tous n'ont pas encore clairement affiché leur intention de pousser plus loin les

revendications d'une catégorie sociale lourdement frappée par la crise économique et le terrorisme. Encore faut-il que parmi les candidats qui auront réussi à

passer le cap difficile du Conseil constitutionnel, se trouvent des postulants -sachant que certains militent résolument pour un conservatisme confortable-

qui ont réellement l'intention, et sans tenir compte des archaïsmes «électoralistes» de la société, d'aider la revendication féminine. **K. M.**

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE ITALIEN A DONNÉ UNE CONFÉRENCE HIER À DJENANE EL MITHAK SOUS LE PARRAINAGE DE L'INESG

Romano Prodi plaide pour un «dialogue systématique» entre les deux rives de la Méditerranée

Par

Noureddine Azzouz

L'ANCIEN Premier ministre italien entre 1996 et 1998 a donné hier une conférence à la résidence Djenane el Mithak sous le thème important des perspectives stratégiques du partenariat entre les deux rives de la Méditerranée. L'intervention de Romano Prodi, qui sert d'indicateur intéressant pour le tout prochain sommet euroméditerranéen qui se tiendra à la mi-avril à Stuttgart, a été axée sur la nécessité d'instaurer entre les deux parties un dialogue permanent à même de dépasser le cadre de concertation actuel entre le nord et le sud du Bassin méditerranéen. «Les relations bilatérales sont importantes mais elles ne sont pas suffisantes»,

a-t-il dit avant d'appeler à la mise en place d'un dispositif politique et institutionnel comme facteur d'encouragement et de réalisation de ce qu'il appelle «la complémentarité économique». «Il faut, dit-il, réduire la distance psychologique qui existe aujourd'hui entre les deux rives de la Méditerranée pour arriver à une coopération économique et politique».

Ce processus passe, selon le conférencier, par un accroissement des relations politiques et économiques entre les deux parties de la Méditerranée, mais aussi par une politique concertée autour des questions clés que sont les relations culturelles, l'immigration et la sécurité dans la région. La déclaration de Barcelone adoptée en 1995, au cours de laquelle les vingt-sept

Etats signataires se sont engagés notamment à promouvoir le partenariat, constitue un cadre approprié qui demande à être encouragé et approfondi au plus vite, selon l'ancien Premier ministre italien. Tout retard à cette échéance, a-t-il expliqué, risque de marginaliser la région pendant que de puissants blocs économiques et financiers se développent à travers le monde dans le cadre de la globalisation.

De plus, la mise en place d'un système de partenariat efficace et tenant compte des intérêts de chacun doit avoir lieu, selon Romano Prodi, avant l'élargissement de l'Europe des Quinze à d'autres postulants. «Car, dit-il, il est plus facile de prendre des décisions à quinze qu'à vingt-cinq.» La réussite de ce partenariat dépend,

selon lui, des réformes qui doivent absolument être apportées aux institutions européennes chargées de mettre en pratique les mécanismes de la coopération entre le Nord et le Sud. **Suivie en page 24**

L'appareil de production national est en situation de profond déséquilibre

Lire notre supplément économique en cahier central

Les droits des femmes sont à

Les candidats à l'élection présidentielle ne pourront pas faire l'impasse sur le débat autour de la condition féminine en Algérie. En outre, le rendez-vous du 15 avril devrait permettre de faire avancer toutes les revendications de nos concitoyennes en matière de droits et de libertés fondamentales. Pourtant, rien n'est moins évident en raison de l'incertitude qui pèse sur le verdict du Conseil constitutionnel ainsi que sur le caractère conservateur de certains programmes

La situation de la femme est un indicateur du degré de démocratisation

Par

Aniss Zineddine

À N'EN POINT douter, la situation des droits de l'Homme a évolué positivement depuis l'ouverture démocratique opérée par le pays il y a dix ans. A la faveur surtout de la Constitution adoptée en 1989 et amendée en 1996, les libertés tant individuelles que collectives, longtemps revendiquées par les Algériens, ont fini par trouver une traduction concrète.

Cependant, même si la Constitution algérienne considère ouvertement et surtout très clairement dans ses articles 29 et 31 que tous les citoyens sont égaux en droits et en devoirs

devant la loi, force est de constater que celle-ci est très souvent parasitée, voire remise en cause par d'autres textes de loi.

Ainsi en est-il du code de la famille, par exemple, qui va carrément à contre-courant de l'article 29 de la Constitution où il est stipulé que «les citoyens sont égaux devant la loi, sans que puisse prévaloir aucune discrimination pour cause de naissance, de race, de sexe, d'opinion ou de toute condition ou circonstance personnelle ou sociale» et de l'article 31 qui insiste sur le rôle «des institutions qui ont pour finalité d'assurer l'égalité en droits et en devoirs de tous les citoyens et citoyennes en supprimant les obstacles qui entravent

l'épanouissement de la personne humaine et empêchent la participation effective de tous, à la vie politique, économique, sociale et culturelle», dans la mesure où l'un des acteurs importants de la famille, en l'occurrence la femme, y est perçue représentée dangereusement comme un être pratiquement inférieur qui ne saurait sinon pouvoir évoluer sans l'assistance permanente d'un tuteur attiré : l'homme.

Ainsi, si la majeure partie des candidats aux présidentielles commencent dès maintenant à sortir leur grand jeu pour séduire l'électorat féminin en promettant aux femmes une vie meilleure et surtout un statut plus digne, n'est-il pas aussi

intéressant de voir comment chacun d'entre eux se positionne par rapport à l'épineuse question du code de la famille? En jugeant la position des uns et des autres, il est à se demander comment certains candidats comptent tenir leurs promesses s'ils ont la chance d'être élus.

A ce titre, si les élections s'avèrent réellement ouvertes, l'électorat féminin, relativement important, se pose déjà comme un enjeu de premier ordre, car pouvant faire la différence. Aussi, hormis le FFS et le PT pour qui le code de la famille doit être abrogé, tous les autres candidats, à l'exception peut-être de Mouloud Hamrouche et de Mokdad Sifi qui tournent le problème en suggérant de laisser en

l'état l'appellation du texte mais non sans avoir pris soin au préalable de le vider de toute sa substance, proposent seulement à ce qu'il soit amendé dans certaines de ses dispositions.

Pour les représentants du MSP ou de Abdallah Djaballah, «il ne saurait être question de l'abroger, car cela correspondrait à un reniement pur et simple des valeurs léguées par la civilisation arabo-islamique». Pour ces deux partis, «le code de la famille ne peut faire l'objet d'aucun marchandage, ni d'aucune concession, car il n'est pas contre la femme mais propose plutôt un modèle de la gestion de la famille sur la base de l'ensemble des valeurs dont se revendique le peuple algérien». A. Z.

AU FIL DES JOURS

Enfin des partis politiques?

Par

Mohamed T. Bensaada

LE FAIT que des candidats indépendants aient réussi le cap de la réunion des signatures sans le soutien des appareils des grands partis constitue-t-il un indice sérieux d'une recomposition politique qui serait ainsi un des résultats majeurs de la prochaine élection présidentielle? En prouvant qu'ils pouvaient justifier leur candidature par le soutien d'une partie importante de l'opinion publique, des candidats comme Taleb Ibrahim, Hamrouche, Sifi et Ghazali ont montré au moins que les grands partis sont loin de monopoliser la diversité de l'expression politique dans le pays.

Indépendamment du résultat du prochain scrutin, la compétition électorale contribuera-t-elle à une nouvelle recomposition politique? Le fait que la plupart des candidats indépendants songent à créer un parti politique dans le sillage de la campagne présidentielle constitue un événement à bien des égards novateur et bénéfique pour la consolidation du processus démocratique.

A la différence du processus qui a vu la création du «parti présidentiel» à la suite de l'élection de Zeroual en novembre 1995, la fondation de nouveaux partis par des candidats issus du système, mais néanmoins hors pouvoir, sera moins entachée du caractère administratif qui a fait du RND un refuge pour tous les opportunistes de la République.

Certes, le soutien d'une partie de l'ex-FIS qu'on prête à la candidature de Taleb Ibrahim pourrait limiter gravement sa capacité à réussir une véritable innovation programmatique s'il se laisse aller à des concessions démesurées à une base sociale qui ne fait pas dans la nuance. Mais sa position à la charnière de deux grandes familles idéologiques pourrait tout aussi bien aider Taleb Ibrahim à réussir ce que le courant islamiste traditionaliste dans ses deux versions, radicale et modérée, semble incapable de faire, à savoir l'émergence d'une démocratie-musulmane à connotation sociale. Le défi est colossal et exige un effort intellectuel dont on n'entrevoit malheureusement aucun signe.

La campagne de Taleb Ibrahim sera-t-elle l'occasion de poser les prémices d'une mutation politique aussi décisive? Se retrouvant de fait en dehors de l'appareil du FLN malgré le soutien d'une partie de la base de ce parti, Hamrouche est appelé à faire de sa campagne un tremplin pour la fondation d'un nouveau parti fondé sur l'exigence d'une réforme radicale du système, sur la base de son expérience de gouvernement dans la période allant de septembre 1989 à juin 1991.

La bataille de Hamrouche pourrait marquer fondamentalement le champ politique national. Elle pourrait en effet donner une réponse concrète à une question capitale: l'option social-démocrate a-t-elle un avenir et donc un ancrage national en Algérie? Certes, la participation d'Aït Ahmed enlève à Hamrouche un réservoir important de voix.

Mais paradoxalement, cette perte pourrait être compensée par une avancée idéologique autrement plus féconde, si elle est correctement assumée. En effet, la rupture avec l'appareil du FLN et la compétition obligée avec son allié Aït Ahmed met Hamrouche devant le défi de contribuer à l'émergence d'un courant social-démocrate débarrassé de toute empreinte «communautariste» en contradiction tant avec les principes de l'Etat-nation moderne qu'avec les valeurs d'autonomie et de responsabilité individuelles consubstantielles au projet social-démocrate. L'avenir dira si la suite que donnera Hamrouche à sa campagne présidentielle sera porteuse d'une dynamique social-démocrate qui ne soit pas réduite à des slogans. Les différences d'appréciation de la question culturelle et les fortes résistances de l'esprit de clocher permettront-elles d'envisager à long terme une fusion entre le futur parti de Hamrouche et le FFS? Cette éventualité est-elle une condition indispensable à l'avènement d'un grand parti social-démocrate véritablement national?

Hors des sentiers battus, les premières sorties de Sifi et Ghazali ont montré que des hommes, qui furent pourtant des grands commis de l'Etat avec toute la discipline que cela suppose, sont capables d'une réelle hauteur de vue programmatique, dès qu'ils se

sont débarrassés des contraintes paralysantes de leurs appareils bureaucratiques respectifs. La mobilisation de leurs amis pour les aider à réunir le nombre de signatures exigé par la loi n'a pas été vaine. Elle contribuera de fait à rajouter et à enrichir la scène politique de deux nouveaux partis modernes qui ambitionnent de solliciter la confiance des citoyens sur la base de l'adhésion à un programme de solutions concrètes aux problèmes qui entravent le développement de la société algérienne.

La démarche novatrice de Sifi et Ghazali, si elle tranche par l'absence de discours idéologique classique et peut paraître à cet égard marquée d'une empreinte technocratique, n'en colle pas moins aux nouvelles tendances internationales qui bousculent les anciens schémas et mettent à l'ordre du jour de nouvelles lignes de forces adaptées aux mutations socio-économiques. L'audace intellectuelle de Ghazali et Sifi pourrait en faire d'excellents hommes d'Etat mais suffira-t-elle à les mettre en phase avec les larges couches de la société qui font les majorités dans les systèmes démocratiques et à les autonomiser réellement par rapport aux décideurs administratifs qui hésitent à leur donner le coup de pouce nécessaire? Reste aussi à savoir si l'ambition moderniste affichée par ces deux candidats sera suffisante pour leur éviter un malheureux enfermement régional qui risque de tuer dans l'œuf le projet de création d'un parti libéral progressiste d'envergure nationale. Une fois passées les présidentielles, les deux partis qui fonderont ces deux candidats pourraient-ils dépasser l'esprit de chapelle et créer une confédération politique en mesure de jouer un rôle actif dans la vie publique?

La naissance de nouveaux partis politiques de stature nationale, à la faveur de la prochaine élection présidentielle, ne constitue pas un événement positif en soi. Elle pourrait également avoir un effet d'entraînement bénéfique sur les autres grands partis constitués. Ces derniers seront obligés de se restructurer politiquement pour faire face à une compétition politique de plus en plus serrée. Est-ce l'amorce d'un dépassement des anciennes formes partisanes obligées de

recourir à l'instrumentalisation» de l'histoire, de la religion et de la culture pour cacher leur indigence politique, sans parler de celles qui doivent leur existence au fait du prince?

Avec le départ de Zeroual et la sortie des partisans de Sifi et de Benbaïbeche et une fois passée une campagne présidentielle dans laquelle le RND d'Ouyahia aura joué un rôle de supplétif organique, on voit mal les raisons politiques qui pourraient justifier que ce parti continue d'exister. Créé pour soutenir la mise en œuvre du programme de Zeroual, le RND d'Ouyahia pourra-t-il se muer, à la faveur d'une manipulation génético-politique, en parti «bouteflikien»? Le FLN sortira sans doute moins traumatisé de la prochaine expérience présidentielle mais il ne pourra prétendre jouer un rôle de premier plan qu'à la condition d'ouvrir en son sein un véritable débat démocratique, seul en mesure de contribuer au nettoyage de son appareil bureaucratique des éléments opportunistes qui le prennent en otage et en font un simple appendice de l'Administration à l'instar du RND.

Paradoxalement, la mutation idéologico-politique du FLN et du RND en un parti véritablement national-démocrate sera plus difficile tant les appareils de ces deux partis restent outrageusement marqués par une culture rentière des plus détestables. Une victoire de Bouteflika risque d'aggraver ce phénomène si le nouveau Président ne prend pas énergiquement les choses en main.

Le syndrome du RND de Zeroual continuera de planer telle une ombre diabolique sur la trajectoire de Bouteflika tant que celui-ci n'aura pas fait preuve d'une détermination audacieuse à se débarrasser de tous les cadeaux empoisonnés qu'on a bien voulu lui offrir pour acheter sa complaisance et assurer ainsi la pérennité d'un système fait de petites combines, à l'image des petits cerveaux de ceux qui lui servent d'architectes. Pourtant, les particularités de l'histoire et de la sociologie algériennes militent fortement en faveur de l'existence d'un grand parti centriste national-démocrate, garant d'un équilibre politique entre des forces centrifuges que seul un développement durable pourra ramener à de meilleures intentions.

M. T. B.

LA JOURNÉE DU 8 MARS

L'ordre du jour des présidentielles

LORS DE LA SESSION DE PRINTEMPS DE L'APN Les députés sont appelés à se prononcer sur le code de la famille

Par

Hamid Naït Youcef

INSCRIT dans le calendrier de la session de printemps de l'Assemblée populaire nationale, le code de la famille constituera à coup sûr le point d'orgue de ladite session, en raison des visions et des appréciations antagonistes des locataires de hémicycle Zighout Youcef.

Promulgué en 1984, le code de la famille n'a cessé depuis 15 ans d'être au centre des débats souvent houleux qui se sont produits soit à l'intérieur des institutions soit en dehors, au sein des partis politiques, des associations féminines ou des médias et qui risque encore une fois de provoquer de profondes polémiques au vu des déclarations qui se sont faites au niveau de la classe politique et des évolutions sociales développées par les classes extérieures d'émancipation par de larges franges de la nouvelle génération.

Au niveau de l'APN, le code de la famille «divise» la composante de l'Assemblée en deux parties très distinctes. Il y a lieu de rappeler, en effet, que le FFS, le RCD et le PT ont toujours milité pour son «abrogation» alors que le FLN, le RND, Ennahda et le MSP veulent le maintenir, coûte que coûte, tout en acceptant «alléger» certaines de ses dispositions, jugées trop contraignantes pour les femmes, voire difficilement applicables sur le terrain.

Constituant un véritable «dogme» au sein du courant nationaliste-islamiste, le code de la famille, inspiré de la loi musulmane, est à nos yeux «intouchable». Les émocrates modernistes ne l'entendent pas du tout de cette oreille et continuent de demander l'application des lois «civiles» pour les femmes, et qui balisées par la Constitution rhobitant toute forme de ségrégation.

Le rapport onusien de la mission Coarces a également insisté sur l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, considérant ce facteur comme un élément déterminant dans l'analyse et la compréhension de l'évolution du système politique algérien. A ce titre, nombre d'observateurs ont noté que la promulgation du code de la famille a été «la plus grande concession» du pouvoir faite aux islamistes au début de la décennie passée, visant à «contenir» la montée de l'islamisme politique et à propager dans la société. Et, au vu des ramifications sociopolitiques et des incitations restrictives de ce code sur le vécu et le devenir de la femme, les députés sont interpellés à se prononcer sur la nécessité ou non de codifier les mœurs sociales au moins d'«élever» le statut des femmes au rang de citoyennes déliées de toute tutelle. Mais, au vu de la configuration des partis siégeant à l'APN, il apparaît clairement que le maintien de ce code demeure une constante au sein de la majorité parlementaire actuelle. H. N. Y.



Un bain de foule pour Aït Ahmed dans les rues de Bab el Oued

À TRAVERS SA VISITE D'HIER À UN QUARTIER POPULAIRE

Aït Ahmed veut conquérir El Mouradia via Bab el Oued

Par

Abdelkrim Ghezali

BAB EL OUED a été surpris hier par une visite inopinée d'Aït Ahmed. Dès quinze heures trente le candidat descend de sa voiture près du marché Nelson. Les militants du FFS agglutinés dans le coin du marché depuis un moment avant l'arrivée de leur leader, ont éveillé la curiosité des habitants du quartier. Ces derniers savaient qu'un événement allait se produire mais ne se doutent pas que le candidat Aït Ahmed était en route vers Bab el Oued. Dès qu'il est aperçu à l'entrée de la rue de la Bouzereah, enfants, jeunes et personnes âgées ont accouru vers lui pour l'embrasser, lui toucher la main, le saluer de loin pour ceux qui n'ont pu l'approcher en raison de la bousculade. Aït Ahmed avait une destination précise: le café de l'intégrité, qui doit représenter pour lui un symbole.

Les enfants de Bab el Oued disent que c'est le plus vieux bistrot du quartier. Après quelques minutes passées à l'intérieur de ce café, où il a dégusté une boisson et échangé des mots avec le cafetier, Aït Ahmed poursuivit sa tournée dont les haltes sont improvisées, bien que l'itinéraire soit établi à l'avance. Après une courte virée au marché Nelson, il s'est rendu en voiture à Basta Ali où il a eu droit à un véritable bain de foule. Dans ce quartier populaire de Bab el Oued, les habitants semblent être agréablement surpris. Au fur et à mesure que le cortège avance, les gens se massent derrière le candidat. Au bout d'un moment, c'est une véritable marche spontanée qui a bloqué la circulation. Les marcheurs scandant «Algérie libre et démocratique», «Aït Ahmed président», «Vive le FFS», «Bab el Oued Echouhada». Des femmes dans la rue et aux balcons, lançant des youyous. Longeant la rue qui débouche sur

l'hôpital Maillot, Aït Ahmed s'est engouffré dans une librairie qu'il venait de découvrir. Manifestement, Aït Ahmed veut, à travers cette halte, attirer l'attention sur la situation de la culture. Il passe près de dix minutes à l'intérieur de cette boutique à discuter avec le vendeur. Là, il prend un livre qui parle d'un bandit d'honneur. Coïncidence ou à dessein.

Aït Ahmed en demande le prix pour l'acheter. Le vendeur préfère le lui offrir mais Aït Ahmed, en bon pédagogue, refuse par principe et insiste pour payer. Là aussi, des citoyens l'ont abordé malgré l'exiguïté du local. Un jeune homme

lui demande de lui signer un autographe. Dans une discussion qui s'est engagée entre eux, Aït Ahmed a dit: «J'espère que je ne suis pas un bandit.» Le jeune homme lui répond: «Si, mais pour la bonne cause», avant d'insister pour l'embrasser de nouveau en disant non sans amertume: «C'est le dernier qui nous reste.» Une femme à la cinquantaine l'approche à son tour pour l'embrasser et lui rappelle ses souvenirs d'enfance durant la guerre de libération à Bab el Oued. Aït Ahmed lui déclare que le quartier en question lui avait servi de lieu de refuge à maintes reprises durant les

années de clandestinité de l'OS. C'est face à l'hôpital Maillot que la première sortie publique d'Aït Ahmed depuis qu'il a annoncé sa candidature prend fin. Si la tournée est improvisée, le choix de Bab el Oued n'est pas fortuit. Ce quartier martyr demeure l'un des pans importants de la mémoire collective nationale. De la guerre de libération nationale aux événements d'Octobre 1988 aux années d'enfer, Bab el Oued est devenu le symbole de la rébellion, de la résistance et de la sagesse. Pourtant de Bab el Oued à El Mouradia, les chemins montent. A. G.

POUR UN CONTACT DIRECT AVEC LES CITOYENS

Hamrouche se rend à Bachdjarah, à la Glacière et à la Montagne

Par

Rabah Iguer

MOULOUD HAMROUCHE a appelé, hier, à un «changement radical du système qui génère la hagra et la misère», au cours d'une tournée dans les quartiers populaires d'Alger.

Mouloud Hamrouche s'est rendu à Bachdjarah, la Glacière et Bourouba. Il a visité commerces, cafés, s'est longuement entretenu avec les habitants et a discuté avec les jeunes.

A Bachdjarah, il a symboliquement inauguré un local pour un comité électoral local. Il s'est ensuite rendu à la Glacière, quartier particulièrement touché par la violence et la pauvreté. Il a engagé la conversation avec des habitants du quartier dans un café populaire. A la Glacière, au siège d'une autre comité de soutien, il s'est brièvement adressé à ses supporters, une centaine, qui s'étaient rassemblés dans un local très modeste. «Il faut changer de système», a dit Hamrouche. «Je ne suis pas venu vous promettre des logements ou de

l'argent. J'ai assez vu de détresse dans les yeux des gens. Je suis venu vous dire qu'il faut un changement radical, et que le changement se fera avec vous, par vous.»

«Il faut absolument changer les règles du jeu. Sans cela, aucune solution n'est possible. Ce n'est qu'une fois le système changé qu'il sera possible de résoudre le problème.» Souvent interpellé sur la question du logement, Mouloud Hamrouche a déclaré: «Les centres de transit existent depuis très longtemps. Et depuis très longtemps, on promet leur disparition. Cela signifie que les passe-droits sont plus forts que les règles énoncées.» Dans un café de Bachdjarah, il a été interpellé par un jeune dont un frère a disparu. «Aidez-nous à changer le système. C'est alors qu'il sera possible de dire que cela ne se répétera plus, et qu'il sera possible d'assurer le retour des disparus.»

«Ce sont des problèmes concrets, quotidiens, que vivent les gens», a dit Mouloud Hamrouche à la fin de sa tournée. Le candidat s'est dit «partagé entre la détresse rencontrée et la

volonté de changer» qu'il a décelée dans la société. En ce qui concerne la Commission nationale de surveillance des élections présidentielles (CNISEP), Mouloud Hamrouche a annoncé hier qu'il ne sera pas représenté dans la CNISEP ni dans les autres commissions. Il a fait savoir qu'il n'envisage pas de désigner de représentants à la Commission nationale indépendante de surveillance des élections présidentielles, pas plus qu'aux commissions de wilaya et communales qui en sont le démembrement local.

Hamrouche est convaincu qu'une élection ouverte implique nécessairement la neutralité effective de l'Administration et qu'à tous les niveaux, les commis de l'Etat, en lesquels il place sa confiance, inscrivent leur action dans le strict respect de la loi, se libérant des systèmes d'allégeance et se soustrayant aux pressions d'intérêts particuliers.

Il considère que c'est à ce prix que le caractère démocratique de la prochaine élection présidentielle pourra être conforté. R. I.

PORTRAIT DE CANDIDATE*

Louisa Hanoune ou la popularité au-dessus de tout soupçon d'homme

Lorsqu'elle ne fait pas de la politique, elle fait de la politique. Que reste-t-il alors de la militante à la femme? Ses convictions qui font de l'une toujours fidèle à l'autre. Portrait d'une dame qui veut devenir Présidente de tous les Algériens

Par

Mehdi Chakib

RÉVÉLÉE au grand public par l'opportunité du multipartisme, cette militante acharnée des droits à la dignité n'a pas tardé à afficher ses dons d'oratrice exercés dans la clandestinité dans l'ambiance de l'Organisation socialiste des travailleurs dont elle devient la porte-parole avant d'être confirmée par le congrès de la fondation du PT en mai 1990. Depuis, elle n'a cessé de parcourir les moments forts de l'actualité politique nationale, balisant son combat d'une popularité qu'elle traîne désormais comme l'ombre d'une personnalité «immobile». «Djibouna Louisa Hanoune!», repris cœur et âme par les hommes, machos dans leur temple sacré, pojette cette dame dans les stades sans qu'elle y soit jamais allée. Et si vous lui dites qu'elle est la plus populaire des candidats aux joutes électorales, elle ne s'en étonne guère. Elle vous le confirme même: «J'en suis certaine, parce que je côtoie tous les jours les Algériens et je le ressens. Je suis candidate à travers la citoyenne qui vit parmi le peuple.» Mais si vous vous aventurez à lui avouer que sa popularité dépasse celle de son parti -preuve que lorsqu'on se rappelle de PT, elle est confondue avec le président qu'elle n'a jamais été-, elle emprunte le ton de l'irritation: «Qu'on me dise cela, me déplairait énormément. Personne ne m'aurait connue si je ne défendais pas les thèses du parti. D'ailleurs, la collecte des signatures constitue une vague d'adhésion au PT dont Louisa Hanoune ne fait que traduire les préoccupations de tout temps.»

Oui, mais que serait-il advenu du PT sans la touche Hanoune, sans ce verbe nourri d'un franc-parler et immunisé contre la langue de bois? Parler simple, sans jamais être simpliste, Louisa reste fidèle à Hanoune.

Une fidélité à soi-même qui aurait fini par céder à la girouette de la politique, elle-même jeu de principes sans principes, si sa certitude ne faisait pas de «la politique des principes, une beauté, une force populaire. Il faut seulement savoir replacer la politique dans son véritable contexte. Notre politique à nous puise sa raison d'être dans les principes du PT[...]». Le PT ! Elle en parle et en reparle comme de sa seule identité. Reste qu'à trop rappeler le Parti des travailleurs, on vous rappelle cette liste de chômeurs qui s'allonge de jour en jour au rythme effréné des licenciements et fermetures d'usines. De quoi se demander que pourra le PT face au fait accompli par le plan

d'ajustement structurel venu d'en haut et de là-bas. «Les travailleurs sont l'avenir du pays», martèle-t-elle une énième fois avant de descendre dans la Bourse des valeurs sociales, son ennemi juré, identifié comme Front monétaire international: «Vous savez, au train où va la privatisation, nous ne tarderons pas à devenir l'Indonésie d'il y a quelques années.» Mais, la fondatrice, en 1987, de l'association pour le non-paiement de la dette extérieure n'en désespère pas pour autant et continue à crier à ceux qui ne veulent ni l'entendre ni l'écouter que la solution est entre les mains des Algériens. Seule condition, la paix et la stabilité. Elle n'hésite d'ailleurs face à aucune des questions relatives au sujet «brûlant» de l'actualité à redire les priorités de son programme: «Au cas où je serais élue Présidente, je commencerais par décréter la paix. Je gèrerais les réformes économiques, j'agiserais rapidement et concrètement en faveur des droits de l'Homme», synthétise Louisa Hanoune, en rappel à ses différentes déclarations.

Parti des travailleurs, paix, droits de l'Homme... Que reste-t-il donc de la militante à la femme? Que fait Louisa Hanoune lorsqu'elle ne fait pas de la politique? «De la politique!», rétorque celle dont les premiers vagissements s'étaient naturellement accordés au rituel d'une famille qui avait fait de sa maison à Jijel un centre d'accueil pour les moudjahidate et les moudjahidine. Et c'est dans ce milieu



Que serait-il advenu du PT sans la touche Hanoune, sans ce verbe nourri d'un franc-parler et immunisé contre la langue de bois?

familial qu'elle puisera la sève à un éveil politique et militant. L'intransigence du papa Hanoune en fera d'ailleurs les frais lorsque la jeune Louisa est privée de son droit à l'université par son «devoir de femme». Une grève de la faim pour convaincre la famille avant d'aller fourbir ses armes de la contestation dans le milieu étudiant et participer, entre autres activités militantes, à la création d'un collectif de femmes travailleuses pour «faire de la question des femmes et de leur émancipation un combat politique et public». En 1985, elle est l'une des fondatrices de l'association pour l'égalité devant la loi entre les femmes et les hommes dont elle sera présidente

en 1989. Dans cet élan, sans répit pour la justice, elle participe, en mars de la même année, à la création de la première ligue des droits de l'Homme. Rien que ça dans le combat d'une femme qui n'arrive plus à contenir son regret lorsqu'on évoque «la fête» du 8 mars: «Le 8 mars, en tant que journée mondiale, symbolise le combat de la femme travailleuse. En Algérie, la femme subit encore les affres de l'exclusion sociale. Celles et ceux qui ont toujours lutté pour l'égalité des droits entre la femme et l'homme vous diront que cette lutte est quotidienne et que le 8 mars n'est qu'une date repère pour commémorer le combat de 365 jours. Non, le 8 mars n'est

pas une fête telle que conçue actuellement.» Quant au code de la famille, elle préfère tout simplement parler de «code de statut personnel, pour l'oppression de la femme et de l'enfant».

A 45 ans, mariée, Louisa Hanoune estime qu'il n'est pas encore temps pour elle de fonder un foyer. Avec l'espoir de revoir l'Algérie redevenir le foyer de tous les Algériens, elle vous répondra que si elle est Présidente, elle ne tiendra ni parole de femme, ni «kelmet radjel». Ce sera «kelmet Louisa Hanoune. Celle du Parti des travailleurs».

M. C.
*Afin d'éclairer ses lecteurs, la Tribune brossera chaque jour le portrait d'un des onze candidats en lice

A L'APPROCHE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

L'AEF demande aux femmes de ne pas voter pour les candidats islamistes

Par

Amel Bouakba

PLUS vigilantes que jamais, élections présidentielles obligent, les femmes algériennes célèbrent le 8 mars sur un air de défi, autrement qu'à travers des banderoles féministes et loin des galas «folkloriques» initiés à l'occasion.

Du moins, c'est le cas pour certaines associations de femmes, comme l'AEF (Association pour l'émancipation de la femme), qui milite pour faire reconnaître aux femmes en Algérie leurs droits.

Soumia Salhi, syndicaliste et présidente de l'AEF, et Louisa Aït Hamou, universitaire et membre de l'association, mènent un combat commun en porte-à-faux avec la société et les instances gouvernementales du pays.

Elles plaident la cause des femmes pour des droits souvent bafoués par un code de la famille

«injuste» qu'elles préfèrent qualifier de «code de la honte» et ne cessent (avec d'autres femmes) de le dénoncer depuis 1984.

S'ajoute à cela un autre drame, celui du terrorisme qui, depuis 1992, fait subir à la femme les pires supplices: enlèvement, viol, assassinat.

La femme a été touchée dans sa chair et dans son sang et dans ce qu'elle a de plus cher, «sa dignité».

Il s'agit avant tout d'éliminer au moins les discriminations légales. Les femmes et les hommes sont-ils égaux devant la loi? Pas vraiment, estime-t-on.

C'est la raison pour laquelle l'une des revendications prioritaires demeure l'abrogation pure et simple, et pas seulement l'amendement, du «code de la famille». En effet, l'AEF considère que les réserves exprimées par l'Algérie au

moment de la ratification de la Convention des Nations unies en 1996 pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) «constituent une reconnaissance du caractère discriminatoire du code de la famille en violation de la Constitution et de la Déclaration universelle des droits de l'Homme».

L'Algérie, qui s'est engagée pour l'élimination de la discrimination féminine, devra lever les réserves gouvernementales notamment celles concernant les articles 2, 15, 4 et 16. C'est-à-dire consentir à reconnaître à la femme ses droits humains les plus élémentaires.

Il faut savoir aussi que la femme est parmi les premières victimes de la crise économique (licenciement, chômage...). «Sous prétexte que légalement,

elle n'est pas responsable de famille.» Or, les analyses démontrent généralement que le progrès social et économique est plus rapide si on investit en les femmes.

Donc, il ne s'agit pas seulement de justice sociale, mais aussi de bonne gestion.

L'implication des femmes dans les débats économiques doit permettre à la société d'évoluer.

Par ailleurs, à l'approche des élections présidentielles, l'AEF insiste auprès des femmes pour qu'elles ne donnent pas leurs voix «aux islamistes et à ceux qui, au nom des valeurs ancestrales, empêchent les femmes de s'émanciper».

«Le droit de vote est un pouvoir que nous, femmes, allons exercer en faveur de notre émancipation.» «Pas une voix de femmes pour les ennemis du droit des femmes.» A. B.

L'AEF DÉNONCE ENCORE ET TOUJOURS LES LOIS DISCRIMINATOIRES À L'ÉGARD DE LA FEMME

Le mouvement associatif féministe demande l'abrogation urgente du code de la famille

Selon les militantes pour les droits de la femme, l'Etat algérien plaide pour sa propre cause et non pour celle des femmes. Le gouvernement a ratifié la convention des Nations unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes avec d'importantes réserves

Par

Amel Bouakba

VOICI maintenant quelques extraits des plus éloquentes du rapport alternatif sur l'application en Algérie de la convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, publié à New York en janvier 1999.

Soulignons ici que la convention des Nations unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), a été adoptée en 1971 par l'ONU à Copenhague et que l'Algérie l'a ratifiée avec d'importantes réserves. Celles-ci ont d'ailleurs fait l'objet de critiques de la part de nombreuses associations féminines dont l'AEF.

Ces dernières estiment, que le premier rapport gouvernemental sur la situation des femmes en Algérie présenté devant le comité d'expertes pour ladite convention en janvier dernier, a négligé différents points et particulièrement celui lié au code de la famille. Le gouvernement n'a pas en effet, reconnu l'injustice faite aux femmes par le code de la famille. De ce fait, le rapport en question ne témoigne pas de la véritable réalité que vit la femme algérienne privée de droits, tant sur les plans «économique, politique, juridique [que] social».

Ainsi, pour ces associations de femmes, le gouvernement plaide pour sa propre cause et non celle des femmes.

Intervenant lors de la présentation du rapport, l'AEF et les femmes militantes ont pu éclairer les ONG et les expertes sur les insuffisances de ce constat et souligner «la grande modestie des modifications envisagées» par les autorités, et ont mis en évidence les principaux aspects de la situation des femmes en Algérie. Cette situation est ainsi caractérisée par «une vague conservatrice portée par le courant islamiste qui s'est attaquée aux espaces conquis par les femmes et s'est continuée dans la barbarie des actions armées intégristes. Un dispositif légal sur la famille qui réprime celles qui s'émancipent du modèle patriarcal et qui échappent à l'enfermement des femmes. Un effondrement économique provoqué par le programme d'ajustement structurel qui compromet gravement les chances d'une promotion des femmes et qui annihile l'impact pratique des éventuelles conquêtes légales».

Les représentantes des associations féminines précisent en outre «la responsabilité des grandes puissances dont les

pressions économiques et politiques ont des effets désastreux sur le sort des femmes algériennes».

Le rapport gouvernemental met en exergue des données chiffrées sur l'Algérie concernant la marginalité de l'emploi féminin, l'entassement dans des logements peu favorables à l'évolution des mœurs et enfin l'importance de l'analphabétisme des femmes. Il existe ainsi, pour ce qui est de la population active, un taux de 11,3% des femmes en âge de travailler alors que pour la population occupée, il est de 6,78%.

S'agissant de la population au chômage, le taux a atteint 16,6% dont 4,39% de la population féminine en âge de travailler. Le taux d'occupation par logement est de 7,15 et 2,7 par pièce. Quant à l'alphabetisation des adultes, elle tourne autour de 49,1% pour les femmes et 73,9% pour les hommes.

Des repères historiques viennent ponctuer l'évolution de la société depuis l'indépendance à ce jour. Après une émergence économique et une scolarisation massive, l'impasse économique des années 80 ouvre la voie à une crise politique et sociale. Emeutes d'Octobre 1988, ouverture politique, domination de l'intégrisme islamique, terrorisme et toutes ses retombées.

La convention telle qu'adoptée par l'ONU, et ratifiée par les pays membres a fait l'objet de grosses réserves par l'Etat algérien.

Des droits légaux sont reconnus aux femmes par les textes législatifs conformément à l'article 29 de la Constitution, à l'exception des droits dans la famille. Les droits politiques (art. 7 de la convention) sont garantis abstraitement. Ce n'est qu'en 1991 qu'ils sont devenus un «peu» plus effectifs avec la suppression des procurations électorales. Les droits juridiques (art. 15 de la convention) sont remis en cause par le code de la famille.

Les droits économiques (art. 13 de la convention) se trouvent en complète contradiction avec le code de la famille.

D'autres préoccupations sont signalées, comme l'accès à l'instruction, aux soins et à la contraception. Mais la plus urgente des préoccupations demeure l'abrogation du code de la famille. Un code discriminatoire à l'égard des femmes, que le mouvement associatif n'a pas fini de dénoncer. Son objectif «est d'abolir les discriminations réelles que subissent les femmes. Il faut savoir fixer les priorités et mettre en rapport ses propositions avec la réalité de la

société à transformer. Les lois ne sont qu'un aspect, et un moyen de cette action». Pour sa part, le gouvernement a entrepris dès 1996 une démarche pour l'amendement du code qui n'a toutefois pas fait l'unanimité au sein du mouvement féminin algérien.

En effet, ce qui est urgent, c'est une modification radicale de la loi concernant les droits des femmes dans la famille. Dans ce sens l'argument avancé pour le changement est que ce code tire les femmes vers le bas. Les changements prioritaires auxquels appelle le mouvement féminin sont, la suppression du tuteur matrimonial, l'égalité dans le couple marié, le consentement, le droit pour la femme au divorce, et la tutelle parentale. Il dénonce aussi la violence contre les femmes notamment durant ces sept dernières années de terrorisme. Ainsi, le droit de vote effectif, les droits juridiques, la liberté de circuler, l'existence de femmes juges et ministres ne sont pas des acquis définitifs. «L'instruction, l'emploi et surtout l'emploi qualifié, la disponibilité de logements permettront d'améliorer les rapports de forces en faveur de la suppression des discriminations à l'égard des femmes».

A. B.

ALORS QUE LE SNPCA MAINTIEN SON MOT D'ORDRE DE DÉBRAYAGE POUR DEMAIN

L'ENNA saisit la justice à propos de la grève des aiguilleurs du ciel

Par

Lyes Malki

LE SYNDICAT des aiguilleurs du ciel mettra sa menace de grève à exécution dès demain à minuit. Les négociations entamées par le SNPCA avec la direction de l'ENNA (Entreprise nationale de la navigation aérienne) n'aboutit à aucune solution à même de régler le conflit entre les deux parties.

Selon un syndicaliste contacté, l'employeur aurait proposé un projet d'accord collectif dont le contenu «ne semble pas assez clair pour l'instant».

Quant à la suspension des quatre contrôleurs aériens, le SNPCA précise que la décision de la direction générale est toujours maintenue et que celle-ci a refusé de lever la sanction pour tout au moins, «calmer les esprits et rassurer les travailleurs de la bonne volonté de l'employeur». Rappelons par ailleurs que le syndicat des contrôleurs aériens avait invité

samedi la direction générale à négocier le service minimum devant être assuré durant la grève, mais selon le SNPCA, ces négociations n'ont pu déboucher sur un accord commun sur la question.

Le syndicat s'est vu ainsi dans l'obligation d'arrêter unilatéralement les vols qui ne seront pas concernés par l'arrêt de travail. Il s'agit en effet des vols d'Etat, d'évacuation sanitaire, de recherche et sauvegarde, de surveillance des forêts et des pipelines. Un service minimum sera également assuré pour les vols des hadjis, les vols charters à destination ou en provenance des plates-formes pétrolières, les vols cargo desservant les régions pétrolières et inhospitalières, ceux destinés à l'approvisionnement de la population ainsi que tous ceux à destination de Tindouf, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam. Quant au trafic commercial et de survol, un taux de 35% sera également assuré.

Nous apprenons aussi qu'un arrêt de travail d'une heure, de 11 h 30 à 12 h 30, a été observé hier par les contrôleurs aériens de

l'aéroport de Houari Boumediene, et ce, en signe de protestation contre les positions de l'employeur qui refuse jusqu'à présent de prendre en charge les revendications des travailleurs.

Par ailleurs, dans un communiqué de presse rendu public, la direction de l'ENNA précise que la justice a été saisie pour «une requête juridique» des préavis de grève déposés par le SNPCA.

L'employeur, dans une rétrospective du conflit, affirme qu'un projet de convention collective a été soumis à l'appréciation des trois organisations syndicales, SNPCA, UGTA, SNESA en vue de sa négociation au sein d'une commission paritaire.

Dependant, «contre toute attente», ajoute l'employeur, le SNPCA a déposé plusieurs préavis de grève et des arrêts de travail ont été observés à maintes reprises, et ce, «en violation de la loi 90-02», bien que la direction générale ait rappelé sa disponibilité «à traiter des problèmes spécifiques liés au corps de la circulation aérienne dans le cadre d'une commission paritaire».

L. M.

Plus de 100 cas de fièvre aphteuse ont été signalés à Aïn Defla et à Boumerdès

Par

Rabea Nousri

LES SERVICES vétérinaires chargés de dépister les symptômes de fièvre aphteuse chez les ovins et bovins ont signalé huit cas (tous chez les bovins) au niveau de la commune de Bir Ould Khelifa à Aïn Defla. Tout de suite après, des mesures ont été prises par les services vétérinaires pour éviter la contamination.

Il est à signaler qu'une campagne de vaccination est actuellement en cours. De même que l'entrée et la sortie des ovins, bovins et autres animaux de la wilaya ont été interdites. Jusqu'à présent 2 000 vaccins ont été injectés alors que dix-mille autres le

seront prochainement. S'agissant du besoin de la wilaya en vaccin, celui-ci est estimé à vingt-mille unités. D'autre part, 93 autres cas de fièvre aphteuse ont été signalés à Boumerdès, d'après la direction des services agricoles de la wilaya.

Concentrés à travers dix foyers disséminés, ces cas ont nécessité l'abattage de sept bovins dont l'affection est considérée comme très avancée. Le reste des bovins atteints à un degré moindre ont été vaccinés et mis en observation.

En outre, un programme de vaccination général des cheptels a été entamé depuis une semaine. Le même dispositif d'interdiction de transfert des bêtes décidé à Aïn Defla a été également adopté à Boumerdès.

R. N.

ÉDITORIAL

Elles ont leur rêve

Par

Abdelkrim Ghezali

UN AUTRE huit mars surprend les femmes algériennes dans leur ghetto et dans leur réclusion «féminine». Refusant le ghetto et assumant pleinement leur féminité, des femmes ont bravé, de tout temps, la volonté machiste, misogynne et sexiste pour s'impliquer d'une manière ou d'une autre dans toutes les dynamiques d'émancipation nationale. De Tin Hinan à Louisa Hanoune, elles sont légion, les femmes qui ont forcé la main du destin, de la fatalité pour marquer de leurs empreintes féminines l'histoire de l'Algérie. De Dihya à Djamilia Bouhired, leur beauté est devenue synonyme de liberté et leur combat contre tout envahisseur est une lutte contre la laideur de la soumission et de l'oppression. De Fadhma n'Soumer à Yemma Zehra, leur résistance s'est conjuguée à travers les âges au féminin actif et à la féminité éternelle. De Barberous d'Alger, El Kouadia de Constantine, la Quasbah d'Oran à la Mitidja, El Ouarsenis, aux monts Jijeliens, la torture et les sévices coloniaux contre les femmes n'ont d'égal que les horreurs inhumaines que les terroristes ont fait subir aux gardiennes des valeurs humaines, durant ces sept années d'enfer. Les femmes ont toujours été aux postes avancés de tous les combats déterminants. Durant les années de plomb, des femmes ont défié l'ordre établi pour briser le silence et crier leurs espoirs, leurs rêves et dessiner l'idéal de liberté aux couleurs interdites avec des mots tabous : femme libre. Des collectifs de femmes des années soixante-dix aux noyaux du mouvement féminin ayant fleuri tout au long du printemps amazigh, les femmes ont pris part activement aux balbutiements manifestes de l'ambition démocratique. Les pavés d'Alger, d'Oran, de Constantine et de tant d'autres villes d'Algérie, ont fleuri hors saison, à maintes reprises grâce aux femmes qui n'ont cessé de scandier : «Algérie libre et démocratique.» Le combat des femmes pour leur émancipation aboutira à l'émancipation de toute la société. L'abrogation du code de la famille signifie, par extension, l'abrogation de toute tutelle sur la vie civile et sur tous les citoyens majeurs et électeurs. L'implication des femmes dans tout processus de développement national signifie la mobilisation de tout le potentiel créatif, productif et actif de la nation. D'autant plus que la maternité librement assumée, ne peut être qu'une fonction sociale par opposition à la conception réductrice qui confine la femme dans un rôle naturel de reproduction. Les femmes algériennes sont, depuis longtemps, enceintes d'un rêve qui n'attend que de voir le jour, qu'à se nourrir de leurs passions, de leurs souffrances, de leur patience et grandir dans leurs bras pour ne jamais connaître le sevrage dont les sexistes souffrent toujours et qu'il n'ont jamais pardonné aux femmes. Aujourd'hui, ce sont les Elles qui revendiquent leur sevrage de la tutelle des hommes. Leur rêve, leur idéal c'est de vivre et de mourir libres comme elle sont nées libres. A. G.

La Tribune

Quotidien national d'information

Directeur, responsable de la publication

Kheïreddine AMEYAR

Maison de la Presse Tahar Djaout - 1, rue Bachir Attar Place du 1^{er} Mai, Alger

Adresse site Web: <http://www.latribune-online.com>

Rédaction:

Tél.: 68.54.21 67.63.31

Fax: 68.54.22

E-mail: info@latribune-online.com

Publicité:

Bureau d'Alger: Tél.: 68.54.24

Fax: 68.54.23

E-mail: pub@latribune-online.com

de Tizi Ouzou: Tél./Fax: (03) 21.54.45

de Bejaïa: Tél./Fax: (05) 21.29.11

de Constantine: Tél./Fax: (04) 92.17.03

de Mascara: Tél./Fax: (06) 80.37.00

Centre: El Moudjahid

Est: Société d'impression de l'Est

Ouest: Société d'impression de l'Ouest

ANEPI: 3, avenue Pasteur - Alger

Diffusion:

Centre: OMP. La Tribune: Tél.: (02) 68.54.21 67.63.31

NMA Constantine: Tél.: (04) 92.19.98 SEDOR Oran: Tél.: (06) 41.65.31

Edité par la SARL Omnium maghrébin de presse au capital de 100 000 DA

Gérant, directeur de la rédaction : Hassen BACHIR-CHERIF

Tous les documents remis au journal ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord préalable avec la direction.

Dites-le avec un sourire !

Par

Hassen Gherab

ELLE EST jeune. Elle est belle. Avec des yeux rieurs et des lèvres souriantes. Elle vous accueille avec amabilité, vous drive à votre table, vous installe et, avec un sourire éblouissant, vous propose le menu. On l'aura deviné, c'est une hôtesse serveuse. Dans une pizzeria sur les hauteurs de la rue Didouche Mourad d'Alger.

Rien que ça ou tout ça! Ce bout de femme n'a aucune autre prétention que celle de faire le travail pour lequel elle est payée. Et elle le fait bien, et même plus, car, il est peu probable que son salaire intègre l'amabilité, le sourire et la bonne humeur contagieuse.

Elle ne fait pas de discours, ni ne brasse de l'air -sauf pour slalomer entre les tables-, pour s'imposer dans ce petit monde. Elle est femme, elle le sait et elle le dit, n'en déplaise aux détracteurs-machistes, de la meilleure façon. Par son travail, parfaitement exécuté, elle se libère de tout et de tous. Le regard de la société, des hommes ou des coutumes enchaînant n'ont aucune prise sur cet être intégralement femme. Ni le code de «l'infamie», ni les menaces directes ou enrobées de paternalisme religieux n'entament la volonté d'être de cette jeune serveuse.

A la regarder évoluer avec tant de fluidité dans une société qui ne sait pas encore quoi faire de ses femmes, on se surprend que la question se pose encore.

Car la réponse est d'une évidence aveuglante. Si aveuglante qu'on comprendrait peut-être pourquoi on s'en détourne. L'évidence est que la société ne devrait pas s'inquiéter pour

ses femmes, mais tout juste leur foutre la paix et les laisser tracer leur chemin comme elles l'entendent, sans le jalonnement d'un code ou l'orientation d'une fatwa.

Que de chemin n'ont-elles pourtant déjà tracé malgré ces barricades ! N'est-ce pas là des preuves plus que suffisantes de leur volonté et de leur force au combat ?

Un combat, il est vrai, duquel elles ne peuvent se défier, car il a pour enjeu leur existence en tant que citoyennes à part entière et égale et aura pour issue leur devenir. Dès lors, loin de s'en défier, elles s'y sont engagées, à leur corps défendant, pour le mener sur tous les fronts et avec tous les moyens.

Elle, sans s'embarrasser de discours ou d'analyses économiques, elle, simple serveuse, elle affirme son égalité, par le travail. Parfois même, sa supériorité face à ces regards réprobateurs, sexistes ou tout simplement lubriques. Dans son arène, elle a pour seules armes, sa conviction et son sourire désarmant contre des idées et des comportements rétrogrades. La jeune serveuse couvre un front, sans prétention ni fanfare, loin des feux de la rampe et des tribunes.

Combien sont-elles de serveuses, ouvrières, PDG ou tout simplement «mamans» à donner quotidiennement la leçon à une société amnésique ? Et jusqu'à quand persévéreront-elles à guérir cette amnésie qui ne se dissipe que suivant le cycle des 8 mars ? La question qui s'impose serait en fait qu'en adviendrait-il de cette amnésie si après la petite après-midi «gracieusement» accordée, les serveuses, ouvrières, PDG ou tout simplement «mamans» décideraient de continuer à fêter leur journée de femmes jusqu'au 8 mars prochain ? H. G.

L'avènement de l'information virtuelle et le devenir du journaliste

Par

Samira Silhadi

JAMAIS dans l'histoire de l'humanité technologique un tel phénomène n'a bouleversé le monde entier, l'Internet ou autoroutes de l'information a mis fin aux frontières traditionnelles entre les médias tout en fusionnant la presse écrite, la radio et la télévision. Cohabiter sur un support unique : texte, photo, son et vidéo a révolutionné le monde du journaliste qui dispose de nouveaux atouts lui permettant d'évoluer dans son travail. La question que se posent beaucoup de journalistes est : Internet représente-t-il une menace ou un atout pour le journaliste?

En effet, Internet a donné naissance à un nouveau type de journalisme. La route de nombre de journalistes est semée de surprises. Le journaliste classique se transforme en cyber journaliste multimédia en ligne, témoin et observateur privilégié. Néanmoins, tout le monde a accès à l'information et peut en publier. Le Web donne la possibilité de diffuser des informations à grande échelle et permet d'éliminer les intermédiaires. Les actualités sont fournies à l'état brut non filtrées. Aussi, le réseau des réseaux a réduit les coûts d'impression et de distribution tout en multipliant le nombre de lecteurs. Les grands titres sont sur Internet, ce qui fait que les lecteurs délaissent de plus en plus les kiosques et préfèrent lire les nouvelles sur le Net.

Par ailleurs, le devenir du journaliste est une question ayant surgi sous la pression de l'innovation du siècle : les incidences des technologies de l'information sur les pratiques journalistiques. Bien qu'Internet représente un atout, amener les utilisateurs à venir

quotidiennement visiter son site, reste malgré tout un défi. Pour cela, comme dans le journalisme traditionnel, il faut créer des rubriques, imaginer des titres accrocheurs, donner un contexte... Mais réellement, l'atout d'Internet pour le journaliste est le feed-back. Dans les rédactions, on ne connaît pas les réactions et l'écho des lecteurs (les gens écrivent de moins en moins), les responsables des rubriques ne critiquent pas. C'est seulement une conversation entamée entre collègues qui nous donne un avis sur tel ou tel article.

Sur Internet, vous savez le soir ce qui a bien marché le matin. Si le papier est nul on ne génère pas de clics de souris. Il suffit seulement de tester et voir : créer une icône avec «réagissez-ici» et vous verrez combien de réponses vous obtiendrez.

En définitive, le journaliste traditionnel sera bientôt dépassé et même enterré à long terme. Il sera obligé de se mettre à l'informatique pour maîtriser les technologies de l'information.

L'antique outil de communication «l'écriture» doit s'adapter et suivre le progrès. Le journalisme en ligne c'est à la fois technicien et journaliste. Internet est une nouvelle ressource documentaire qui permet au journaliste de travailler à distance (envoyer du courrier, récupérer des documents, télétravail, reportage virtuel...).

Un dernier conseil, il serait intéressant pour la presse indépendante qui s'est lancée sur Internet de créer des banques de données et d'actualiser les nouvelles 24h sur 24. Quand l'actualité est chaude, la première réaction des internautes est de consulter les journaux en ligne pour avoir les dernières nouvelles. Cela est important surtout qu'on est à la veille des élections présidentielles. S. S.